



Syndicat des éleveurs



VOTRE SYNDICAT SUR TOUS LES FRONTS

L'activité développée par le Syndicat des Eleveurs ces derniers mois a été particulièrement intense tant au plan national qu'au plan international et je tiens à remercier tous ceux qui se sont largement investis à nos côtés pour mener à bien nos différentes missions.

Au plan international, nous avons organisé deux très importantes manifestations :

Le 10 mai, l'Assemblée Générale de l'European Federation of Thoroughbred Breeders' Associations (EFTBA) qui est la réunion des principaux pays d'élevages européens.

Le 11 mai, l'Assemblée Générale de l'International Breeders Meeting (IBM) qui est en quelque sorte la fédération mondiale de l'élevage du pur sang. 14 pays étaient représentés et la France est intervenue sur trois sujets majeurs :

- Charles Henri de Moussac :
les allocations et les primes en France
- Bernard Ferrand :
l'ouverture en Europe des paris en ligne
- Commission sanitaire : présentation du RESPE avec les docteurs Gadot et Ferry. Présentation absolument remarquable qui a généré chez les participants à ce congrès un intérêt exceptionnel.

Nous avons ensuite emmené les congressistes en Normandie visiter nos élevages pendant une journée et avons terminé ce périple de 4 jours par une visite de Chantilly sous la baguette magique de Criquette Head-Maarek.

Ces deux manifestations furent un grand succès qui a mis à l'honneur la France et notre Syndicat.

Mais nous avons participé à de très nombreuses autres actions :

1. L'équarrissage où les réunions se multiplient pour mettre au point une solution finale la plus compétitive possible compte tenu de l'arrêt en juillet du financement de l'Etat.
2. Le Code of Practice qui est en quelque sorte le Code Sanitaire International avec pour la délégation française Tim Richardson et Pierre Losfeld.
3. La présentation du Réseau d'Epidémio-Surveillance des Pathologies Equines à l'ensemble des organisations concernées.
4. Le SIRE : une grande réflexion est engagée sur la transformation et la modernisation des procédures.
5. Le lancement de notre site en langues anglaise et allemande, le seul de l'Institution à être en trois langues. Depuis son lancement le 15 janvier, plus de 140.000 pages ont été visitées.
6. L'organisation du voyage annuel du Syndicat autour de la July Cup au mois de juillet.
...Et bien d'autres choses encore avec le Conseil des Chevaux de Normandie, la poursuite de toute notre action de communication et puis le quotidien et les très nombreux appels des éleveurs qui soulignent toute l'efficacité de notre Syndicat. Bravo et merci à tous les membres du Comité, du Bureau, à nos permanents pour l'action formidable que nous menons tous ensemble.

Le Président,
Bernard Ferrand

COTISATION 2009

Le 12 mai, France Galop a procédé (à notre demande) au prélèvement de la cotisation fixe annuelle d'un montant de 50 €. 405 éleveurs, membres du Syndicat ayant un compte à France Galop n'ont pas pu être prélevés, soit leur compte était insuffisamment approvisionné, soit c'est un compte « incompatible », c'est à dire un compte propriétaire ou entraîneur. Pour ces 405 éleveurs, nous les remercions de se mettre en règle le plus vite possible en nous envoyant un chèque de 50€ ou bien un ordre de virement de France Galop (dans ce dernier cas, envoyer l'ODV au Syndicat directement). De la cotisation fixe annuelle dépendent les envois des éditions du Syndicat : Répertoire des Étalons, Étude des Étalons par les Valeurs, Abrégé des Courses, Courrier des Eleveurs, Annuaire du Syndicat etc ...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Syndicat des Éleveurs



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

► **18 août • 10 heures • Clairefontaine** ◀

(Journée de courses sur le thème de l'Élevage)
Des saillies offertes à l'issue de chaque course et tirées au sort parmi les participants au déjeuner.



À l'issue de l'Assemblée Générale,
les adhérents se réuniront autour
d'un déjeuner-buffet

ATTENTION : INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Inscription Obligatoire avant le 13 août au prix de 20 euros par personne

Chèque ou ordre de virement sur France Galop à adresser au Syndicat
257 avenue Le Jour Se Lève • 92655 Boulogne Cedex



SYNDICAT DES ÉLEVEURS

257 avenue le Jour se Lève - 92655 Boulogne Cedex • Tél : 01 47 61 06 09
Mail : info@syndicatdeseleveurs.org • www.syndicatdeseleveurs.fr

L'ÉQUARRISSAGE A TROUVÉ SON ANGE

Mais il faut que l'ange apparaisse avant le 18 juillet, date qui sonne la fin du service public de l'équarrissage.

Tous les acteurs de la filière se sont mobilisés, principalement autour du GESCA et du groupe de travail Equarrissage conduit par le Comité SIRE des Haras Nationaux.

À l'heure actuelle, le système retenu est celui d'une association ATM (Animaux Trouvés Morts), comme dans les autres filières d'élevage, se basant sur le fichier SIRE des Haras Nationaux. L'Association Nationale de Gestion de l'Equarrissage des Equidés (ANGEE) proposerait un système de prix négociés pour tous les détenteurs d'équidés désireux d'adhérer à cette association à n'importe quel moment de la vie de leur cheval, même le plus funeste.

ANGEE serait donc une centrale de facturation entre les éleveurs et les équarisseurs, elle permettrait ainsi d'éviter les négociations de prix au « cul du camion ». Le Syndicat des Éleveurs est présent à toutes les réunions organisées très régulièrement sur ce sujet. Nous vous tiendrons informés de l'issue des négociations finales sur ce sujet.

ÉDOUARD DE ROTHSCHILD AU PROCHAIN COMITÉ DU SYNDICAT

Répondant favorablement à l'invitation de Bernard Ferrand, le Président de France Galop participera au prochain Comité de notre Syndicat le 24 juin.

Il s'agit d'une rencontre totalement informelle où chacun pourra s'exprimer librement sur les thèmes de son choix concernant l'institution et son avenir. L'ouverture des paris en ligne sera très certainement au cœur de cet échange qui s'annonce particulièrement intéressant.

PHILIPPE BOUCHARA, NOUVEAU PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES

Élu à l'unanimité, Philippe Bouchara succède donc à Jean Claude Seroul à la tête du Syndicat des Propriétaires.

Jean Claude Seroul aura managé la vie de ce Syndicat pendant plus de 10 ans. Toutes nos félicitations également à Hervé Chamarty et Gérard Nicol ses deux vice-présidents. Qu'ils sachent tous que le Syndicat des Éleveurs souhaite renforcer sa collaboration avec ce grand Syndicat comme avec les autres organisations socioprofessionnelles du galop.

CALENDRIER DU SYNDICAT

- **24 juin :**
Réunion du Bureau et du Comité du Syndicat des Éleveurs.
- **8 au 12 juillet :**
Voyage professionnel du Syndicat organisé autour du meeting de la July Cup à Newmarket.
- **14 au 17 août :**
Ventes de yearlings à Deauville.
Toute l'équipe du Syndicat sera présente autour de ce moment fort de la vie de l'élevage.
- **18 août :**
Assemblée Générale suivie de la journée de l'Élevage à Clairefontaine
- **22 octobre :**
Journée socio-professionnelle au CID de Deauville organisée par l'Association des Vétérinaires Equins Français (AVEF) en collaboration avec le Syndicat des Éleveurs.
- **24 octobre :**
Journée de rencontres vétérinaires européennes organisée par la Fédération des Éleveurs Européens, l'AVEF et le Syndicat des Éleveurs au CID de Deauville le matin et en partenariat avec Deauville - Clairefontaine pour l'après-midi de courses.

FBA

The French Bloodstock Agency

Jean-Pierre DEROUBAIX 1 et 3 place des Douves F-78960 VOISINS
bloodstock@wanadoo.fr - Tel : 01 30 64 07 76 - Fax : 01 30 57 01 35 - www.fba.fr

Stakes horses purchased / sold, since 1990 :

Accelerator, Adieu Au Roi, Al Fatih, Always A Classic, Axxos, Bijou d'Inde, Bin Ajwaad, Black Sam Bellamy, Cardoun, Chesa Plana, Common Grounds, Crack Regiment, Dahess, Dancing Spree, Desert Style, Devil River Peek, Diableneyev, Distant Relative, Divine Light, Dom Pasquini, Doyoun, Eagle Eyed, Execute, Fair Mix, Fairly Ransom, Fantastic Fellow, Forestier, Galetto, General Holme, Gentlewave, Goofalik, Handsome Maestro, High Rock, Honolulu, Indian Rocket, Kaldounevees, King of Macedon, Lavirco, Majorien, Marignan, Marlin, Medaaly, Meshaaheer, Miss Caerleona, Mountain Cat, Ocean Crest, Okawango, Panis, Pigeon Voyageur, Pinson, Rashbag, Red Bishop, River Bay, River North, River Special, Royal Abjar, Royal Assault, Ruwi, Saddex, Sagacity, Saint Preuil, Sarhoob, Saumarez, Sea Hero, Sendawar, Shaka, Shining Steel, Spadoun, Special Kaldoun, Sri Pekan, Strike The Gold, Suave Dancer, Take Risks, Ticoz, Unaccounted For, Ungaro, Urban Sea, Vettori, Voix du Nord, Volochine, West Man, West by West...

ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Team HOGDALA A.B.	LE HAVRE	Prix du Jockey-Club	1	FR
Jean-Pierre-Joseph DUBOIS	STACELITA	Prix de Diane	1	FR
Gaëtan GILLES	VISION D'ETAT	Prix Ganay	1	FR
		Prince Of Wales's St.	1	GB
Ecurie SKYMARC FARM	SILVER FROST	Poule d'Essai des Poulains	1	FR
	SILVER FROST	Prix de Fontainebleau	3	FR
Son Altesse AGA KHAN	ALPINE ROSE	Prix Corrida	2	FR
Patrick DUFRÈCHE	VERTIGINEUX	Prix du Muguet	2	FR
Mlle Michèle BLIARD	GEORDIELAND	Henry II St.	2	GB
SCEA Ecurie BADER	TRINCOT	Prix d'Harcourt	2	FR
Jean-Claude SEROUL	GRIS DE GRIS	Prix Edmond Blanc	3	FR
Son Altesse AGA KHAN	SHEMIMA	Prix Allez France	3	FR
PETRA BLOODSTOCK AGENCY	CELMÈNE	Prix Pénélope	3	FR
Famille NIARCHOS	CURTAIN CALL	Mooresbridge St.	3	IRE
Thierry & Danièle de LA HÉRONNIÈRE	CALVADOS BLUES	Prix de Guiche	3	FR
Berend VAN DALFSEN	AGE OF AQUARIUS	Derby Trial St.	3	GB
Alec & Ghislaine HEAD	DUNKERQUE	Prix du Palais Royal	3	FR
Aliette & Gilles FORIEN	APPEL AU MAITRE	Stockholm Stora-Pris	3	SWE
Didier BLOT & Christian de ASIS TREM	OBRIGADO	Round Table H.	3	USA

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Haras de PREAUX	SOLWHIT	Aintree Hurdle	1	GB
	SOLWHIT	Punchestown Champion Hurdle	1	IRE
Son Altesse AGA KHAN	ZAYNAR	Triumph Hurdle	1	GB
Ecurie Guillaume MACAIRE & Francis PICOULET	VOY POR USTEDES	Melling Chase	1	GB
Henri MALARD	KALAHARI KING	Maghull Novices' Chase	1	GB
Marquise de MORATALLA	WALKON	Aintree Anniversary Novices' Hurdle	1	GB
Gaëtan GILLES	MID DANCER	Prix Murat	2	FR
	MID DANCER	Prix Ingré	3	FR
Haras de SAINT-VOIR	RENDONS GRACE	Prix Amadou	2	FR
	RENDONS GRACE	Prix de Longchamp	3	FR
Gilles DEROUBAIX	MARESCSOU	Prix Jean Stern	2	FR
SCEA TERRES NOIRES	QUESTARABAD	Prix Léon Rambaud	2	FR
Haras de PREAUX	SOLWHIT	Red Mills Trial Hurdle	2	IRE
Francis TBOUL	AMERICAN TRILOGY	Vincent O'Brien County Hurdle	3	GB
Bernard BLOT	SOMETHING WELLS	Freddie Williams Festival Palte	3	GB
Jean-Pierre-Joseph DUBOIS	OH CRICK	Grand Annual Chase Challenge Cup	3	GB
	OH CRICK	Red Rum Hcap Chase	3	GB
SCEA Haras de MIRANDE	DON MIRANDE	Prix Troytown	3	FR
Isabelle PACAULT & Christophe GERMAN	FUTIO	Prix Fleuret	3	FR
Mme Goerges ORÉ-NOUVEAU	OBJECTIF SPÉCIAL	Prix du Président de La République	3	FR



L'ÉLEVAGE FRANÇAIS DE PUR-SANG ARABE DE COURSE À L'HONNEUR AUX EMIRATS ARABES UNIS

La saison de course 2008/2009 aux Emirats Arabes Unis aura démontré une fois de plus la suprématie de l'élevage français de Pur-Sang Arabe de Course : sur 13 courses de Groupe PA (Purebred Arabian), pas moins de 12 ont été gagnées par des chevaux français, dont la Dubaï Kahayla Classic - Gr.I PA remportée pour la 6^e année consécutive par un « né et élevé en France » ! Un grand Bravo à nos membres éleveurs pour cette année exceptionnelle.

JEUX EQUESTRES MONDIAUX - NORMANDIE 2014

La Fédération Equestre Internationale a pris sa décision en avril : c'est la Normandie qui sera le théâtre des Jeux Equestres en 2014, le plus grand événement équestre mondial. Ceux-ci se dérouleront du 18 au 31 août à Caen sur les sites de l'hippodrome, du Parc des Expositions et du stade d'Ornano, mais également de la vallée de l'Orne, avec notamment un parcours d'endurance entre le Haras du Pin et le Mont St Michel, et du Haras de Saint-Lô. Les épreuves de polo (en démonstration) auront lieu sur l'hippodrome de Deauville.

THE FRENCH REVOLUTION

C'est assez rare pour être noté : un article de fond sur la réussite des chevaux « FR » à Cheltenham et à Aintree est paru dans la revue Pacemaker Owner & Breeder Magazine en Mai.

L'article complet est téléchargeable sur le site internet du Syndicat : www.syndicatdeseleveurs.fr/news

UN JEUNE, UN CONTRAT

La FRSEA de Normandie a publié un excellent dépliant résumant toutes les formes d'emploi des jeunes et leurs obligations. En cas d'intérêt, nous le demandons.

- **FRYVOLOUS (FR)**, vainqueur de 5 courses de Groupe PA :
- Dubai Kahayla Classic - Gr.I PA
- National Day Cup, - Gr.I PA
- Mazrat Al Ruwayah - Gr.II PA
- Al Ruwais - Gr.III PA, Bani Yas - Gr.II PA
Eleveur : Haras du Bosquet pour le compte de Diane Waldron
- **KANDAR DU FALGAS (FR)**, lauréat du Al Maktoum Challenge Round 1 - Gr.I PA
Eleveur : Franck et Patricia Pizzinato
- **AL JALFANE (FR)**, gagnant du Al Maktoum Challenge Round 2 - Gr.I PA
Eleveur : Mme N. Mousalli
- **NIRWAN (FR)**, vainqueur de HH The President Cup - Gr.I PA
Eleveur : Mme Marie-Claude Baudis
- **QUAOLINA (FR)**, lauréate du Liwa Oasis - Gr. I PA
Eleveur : Nino Marchesi
- **SANTHAL (FR)**, gagnant du Al Maktoum Challenge Round 3 - Gr.I PA
Eleveur : EARL Beguerie
- **ELMALAK ELWAHEED (FR) et JAZEERAT ALSADYAAT (FR)** remportant respectivement : l'Arabian Triple Crown Round 3 - Gr.III PA et Arabian Triple Crown Round 2 - Gr.III PA
Eleveur : Haras de Gouffern pour le compte du HH Sh. K. bin Z. Al Nahyan

© Andrew Watkins





LE SYNDICAT DES ELEVEURS : PLUS INTERNATIONAL QUE JAMAIS AU MOIS DE MAI

Vingt ans ! Vingt ans que la France n'avait pas eu la chance de recevoir l'International Breeders' Meeting (IBM), le congrès mondial de l'élevage qui se tient chaque année dans un pays membre différent.

Les Présidents et délégués des associations d'éleveurs du monde entier s'étaient donc donné rendez-vous en 2009 à Paris autour du week-end des Poules d'Essais.

Plus de 18 nationalités étaient présentes, une représentation qui peut s'apparenter aux Nations Unies de l'élevage : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Japon, Corée, Nouvelle-Zélande, Suisse, Venezuela. Un grand moment de partage et d'échanges, bien sûr, autour du duo de co-présidents de séance qui animaient les débats : Bernard Ferrand et Sam Sheppard, secrétaire général de l'IBM.



• Dimanche 10 mai

Les délégués ont pu profiter d'une magnifique journée de courses à Longchamp autour d'un déjeuner et d'un cocktail co-organisés par le Syndicat des Eleveurs, le FRBC, le Département Propriétaires et Arqana dans la tribune présidentielle.



• Lundi 11 mai

La journée était réservée aux Meetings de l'IBM dans la salle du Comité de France Galop.

La matinée était dédiée à la réunion vétérinaire.

Lors de cette première réunion, deux présentations françaises ont rencontré un vif succès : une présentation du RESPE (Réseau d'Epidémiologie-Surveillance des Pathologies Equines) et une présentation des règles sanitaires du Stud Book français. Ces deux exposés, minutieusement préparés par l'équipe sanitaire de la délégation française (Dr Gadot, Dr Devolz, Tim Richardson, Dr Ferry), ont été présentés par le Dr Paul-Marie Gadot.

L'après-midi, lors du Meeting de l'IBM, la délégation française, composée de Bernard Ferrand, Charles-Henri de Moussac, Tim Richardson, Georges Rimaud, le Dr Paul-Marie Gadot, le Dr Roland Devolz, Patrice Renaudin et Camille Vercken, s'est de nouveau illustrée avec une présentation sur l'ouverture des jeux en ligne exposée par Bernard Ferrand et une présentation sur le système des primes françaises réalisée par Charles-Henri de Moussac.

Ces sujets ont suscité un vif intérêt et de nombreuses questions autour de la table.

Il est donc possible d'imaginer l'exportation de ces modèles « made in France » dans le futur.

Pendant la réunion, les délégués ont pu librement échanger sur des sujets très variés liés à l'élevage comme l'impact de la crise économique mondiale sur l'élevage, la politique de médication aux Etats-Unis, l'inclusion des ventes à l'amiable dans les résultats de vente aux enchères, etc...

La journée s'est clôturée par une soirée typiquement parisienne, sur une péniche, dans la meilleure des ambiances : ... Dansante !

De nombreux contacts importants ont été noués et l'accueil chaleureux fait par la délégation française à tous membres de l'IBM ainsi que la qualité des débats et des présentations faites ont laissé à tout le monde de l'élevage la meilleure des impressions, en témoignent les innombrables messages et lettres de remerciements que nous avons reçus et que nous continuons de recevoir !



Au Haras du Quesnay

• Mardi 12 mai

La délégation a profité d'un périple très agréable en Normandie, avec la visite du Haras du Mézeray puis du Haras du Quesnay où les délégués ont été reçus respectivement par Charles-Henri de Moussac et Alec Head.

La découverte de deux fleurons de notre élevage par les maîtres des lieux a été pour eux un moment unique.

• Mercredi 13 mai



Déjeuner au Haras du Mezeray

Sur les pistes de Chantilly ! Levé aux aurores pour une matinée aux côtés de Christiane Head-Maarek qui a fait découvrir au groupe son écurie et le centre d'entraînement cantilien. A l'issue d'un sympathique déjeuner, et après ces quatre jours intenses, personne n'avait réellement envie de se quitter ! L'organisation de ce Meeting a été pour le Syndicat une occasion exceptionnelle de mettre en valeur notre élevage et notre organisation.



Présentation des étalons au Haras du Mezeray



Les délégués européens en présence de la Princesse Zara AGA KHAN

LE SYNDICAT, L'EUROPE ET L'EFTBA

Décidément, le week-end des Poules d'Essais fut très international avec la tenue de l'IBM mais également, ce même dimanche 10 mai, l'Assemblée Générale de la Fédération des Associations d'Éleveurs Européens (EFTBA) qui elle, contrairement à l'IBM, se déroule chaque année à Paris à cette même date.

Coprésidée par la Princesse Zara Aga Khan et Joe Hernon, l'Assemblée Générale a réuni autour de la table les représentants des pays membres de l'association : Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, République Tchèque, Russie, Suède, Suisse et Turquie ainsi que la Belgique, Chypre, la Finlande et la Hongrie en tant que pays observateurs. Le bilan de plusieurs actions intéressantes menées par l'EFTBA a été évoqué.

Tout d'abord la veille informative permanente réalisée par l'EFTBA auprès de Bruxelles en matière de politique sur les paris, de TVA, ou de la déréglementation du transport des équidés enregistrés a permis d'anticiper un certain nombre de mesures en mobilisant rapidement les différents pays. L'EFTBA, très active dans le domaine sanitaire, a également remis en place un Comité Vétérinaire indépendant composé de vétérinaires européens chargés de réfléchir, conseiller l'EFTBA sur les mesures à prendre à l'échelle européenne pour une meilleure coordination entre pays d'Europe. Après un déjeuner commun avec leurs homologues de l'IBM à Longchamp, les délégués européens ont participé à la remise du trophée EFTBA honorant l'ensemble de la carrière de Louis Romanet dans la tribune présidentielle.



Louis ROMANET honoré par le Président Bernard FERRAND et le Président Joe HERNON

LE SIRE EN QUELQUES CHIFFRES :

Souvent méconnu, le Sire (Système d'Information Relatif aux Equidés) est un outil indispensable de la filière hippique en France. SIRE a pour objet d'assurer l'identification généralisée et la traçabilité sanitaire des équidés.

En voici une présentation en quelques chiffres.

Base de données gérée par 117 salariés :

- 1 134 719 équidés enregistrés
- 518 444 personnes enregistrées comme détenteurs d'équidés

Opérations réalisées en 2008 :

- 1 160 904 opérations administratives réalisées (déclarations de premier saut, déclaration de naissance etc...) pour un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros dont un peu plus de 7,6 millions sont reversés sous forme d'encouragements à 10 760 bénéficiaires de la filière.
- 14 300 demandes de renseignements par téléphone ou par email par mois.

Les Haras Nationaux ont commencé leur projet de refonte de leur base de donnée, SIRE III. Un projet dans lequel le Syndicat des Éleveurs est impliqué.

Le Comité SIRE, en charge du dossier, a mis en place plusieurs groupes de travail :

- Utilisation de SIRE comme base de travail pour l'équarrissage,
- Amélioration des procédures SIRE,
- Carte d'immatriculation,
- Tarification des différents actes proposés.

Pour permettre une meilleure valorisation de SIRE III.

Nous sommes à l'écoute de toutes les remarques que vous pourrez nous communiquer à ce sujet à l'adresse suivante :

cvercken.eleveurs@orange.fr





SAISIE

La Cour d'Appel de Bordeaux dans un arrêt du 8 avril 2008 a rappelé que les chevaux étant des biens meubles et qu'en fait de meubles, possession valant titre, en cas de saisie exercée par un bailleur pour loyers impayés, les chevaux en pension sur l'exploitation, même appartenant à des tiers, sont compris dans cette saisie sauf si le bailleur a été préalablement avisé de la réelle propriété de ces chevaux !

PERTE DE CHANCE

Les tribunaux définissent la perte d'une chance « comme la disparition de la probabilité d'un événement favorable lorsque cette chance apparaît suffisamment sérieuse ».

En d'autres termes, lorsque les tribunaux entendent indemniser par exemple la course qui aurait pu être gagnée ou la naissance d'un poulain qui aurait pu survenir, ils évaluent dans un premier temps la totalité du gain qui aurait été obtenu en l'absence d'aléa et dans un deuxième temps la fraction du gain qui doit être indemnisée au titre de la perte de chance, selon que la probabilité de gain était plus ou moins importante (par exemple 80 % ou 20 % du prix de la course selon cette probabilité).

GARANTIE DE CONFORMITÉ

Rappelons qu'un « consommateur » qui achète un cheval à un professionnel peut invoquer la non conformité du cheval au contrat pour faire annuler la vente (l'acquéreur non consommateur et donc professionnel, est, lui, soumis aux conditions strictes du code rural). Mais c'est au consommateur de prouver l'absence de conformité et de prouver aussi que lors de la vente, il ignorait le défaut en question (T.G.I. Lisieux 9 juillet 2008).

M.S.A. : NON ASSUJETTISEMENT DES ÉLEVEURS SANS SOL

Une lettre du Ministère de l'Agriculture du 8 décembre 2008 est venue contredire les textes précédents, en établissant que les éleveurs sans sol ne peuvent être assujettis au régime de protection sociale des non salariés agricoles et ne sont, dès lors, pas soumis à cotisation M.S.A. (sauf s'il y a déjà assujettissement pour une autre activité).

Ceci s'appliquera, bien sûr, aussi aux éleveurs sans sol propriétaires.

Quant aux propriétaires non éleveurs, soumis aux b.n.c., on peut pencher pour une solution identique, bien que, si cotisations il devait y avoir, elles seraient plutôt dues à l'URSSAF et non à la M.S.A.

Concernant la couverture sociale des salariés, il est intéressant de savoir que dans le secteur équestre, tous métiers confondus, la M.S.A. a pris en charge en une année, 1.783 accidents du travail, 59 accidents de trajet et 26 maladies professionnelles, c'est en légère hausse.

Pour ce qui est de la cotisation accident du travail, qui, pour la catégorie « haras, entraînement, dressage » est fixée à 6,90 % du salaire (contre 6,55 en 2008), elle est calculée suivant un principe rigoureux d'équilibre au sein du secteur.

Sachez aussi que la filière équestre a fait l'objet de 876 contrôles de la M.S.A., 142 anomalies ayant été constatées et 48 cas de travail illégal enregistrés.

Enfin, il est à noter que les salariés du secteur ont augmenté de 6 % et que le G.H.N. prévoit que d'ici 15 ans, on passera de 5.000 à 10.000 centres équestres.

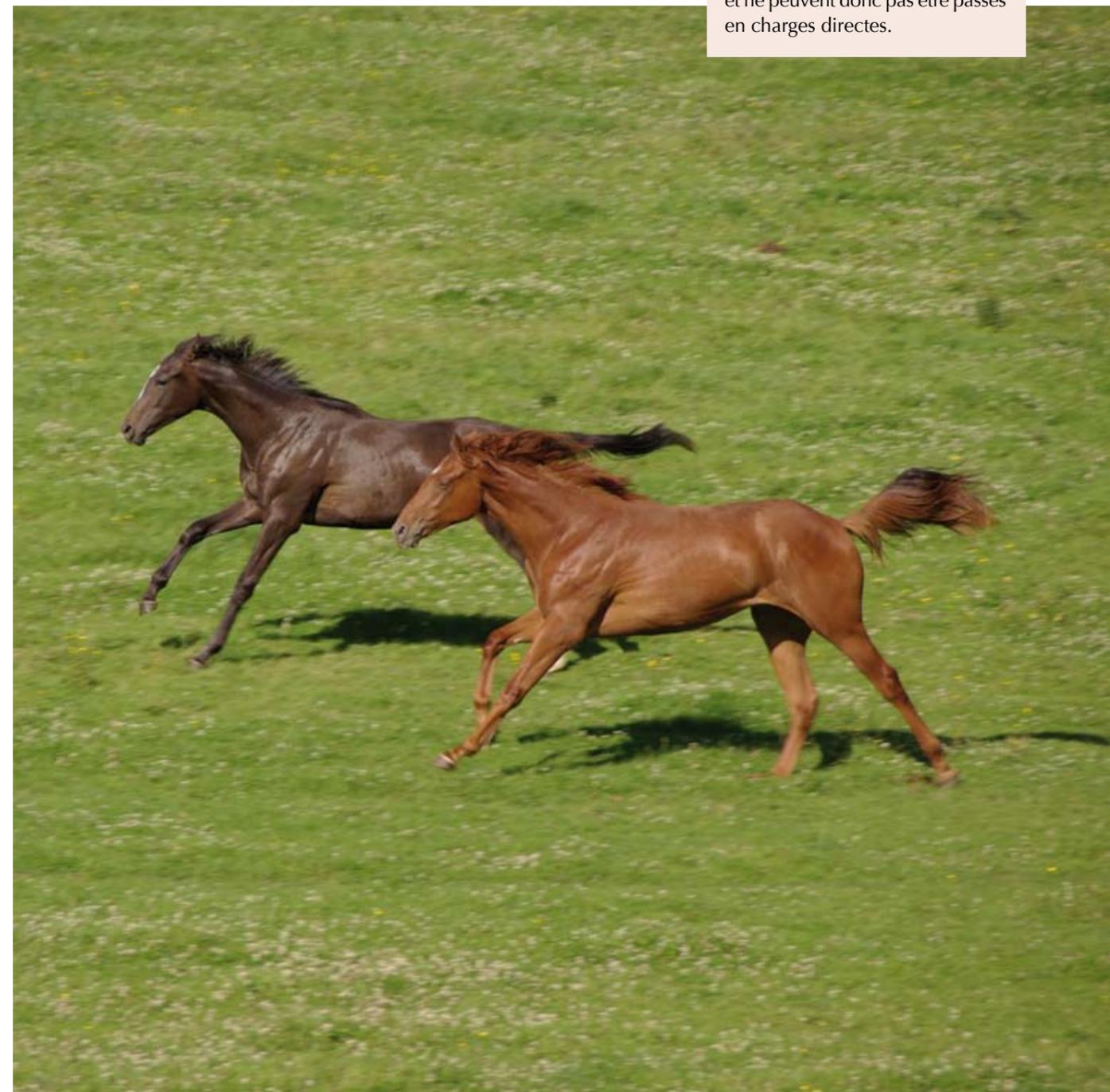
P.P.E.

Encore un sigle ! Il s'agit du Plan de Performance Énergétique. Les exploitants agricoles peuvent demander à la DDA un diagnostic de leur consommation d'énergie et des moyens d'améliorer leur performance.

Ce diagnostic et la mise en œuvre de ces moyens peuvent être financés à hauteur de 40 % (arrêté du 4 février 2009).

ÉVALUATION DES RISQUES

Vous savez maintenant (on l'espère) que ce document est obligatoire dans toute exploitation agricole et doit être mis à jour au moins une fois par an. Il est aussi obligatoire d'afficher les modalités d'accès des travailleurs audit document.



IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

L'instruction confirmant le régime d'immobilisation dès la naissance et d'amortissements linéaires en 3 années est enfin parue. Elle porte le « matricule » 5 E-4-09 n° 27 et est datée du 12 mars 2009.

Seule précision nouvelle : les frais engagés pour un poulain entre sa date de naissance et le 1^{er} jour de l'exercice suivant (où commenceront les amortissements), viennent grossir la valeur d'immobilisation et ne peuvent donc pas être passés en charges directes.

ATTENTION AU ROBINIER !

Notre adhérent, Daniel Pironneau, est très inquiet, à juste titre, de la multiplication des robiniers.

Il s'agit d'un arbre dit aussi « faux acacia » dont le bois dur devient très prisé pour remplacer le tek et sa plantation est souvent encouragée par des subventions...

Or le robinier tue les chevaux ! Si l'ingestion du feuillage n'est à priori pas nocive, 150 grammes d'écorce suffisent à anéantir un cheval.

On se méfie traditionnellement de l'if, voici donc le robinier et souhaitons qu'il ne fournisse pas les copeaux dont on fait les litières ...



Le Syndicat a tenté d'alerter diverses autorités administratives, mais franchement tout le monde « s'en fout » et se contente de rappeler que les plantations du voisin doivent être faites à 5 mètres cinquante...

À nous donc d'être vigilants, en attendant mieux.



RENCONTRE AVEC... TIM RICHARDSON

Tim Richardson, manager du Haras de Fresnay-Le-Buffard est aussi l'un des principaux animateurs de la Commission Sanitaire du Syndicat des Eleveurs.

Date de votre première élection au Comité du Syndicat et date de votre entrée dans la commission sanitaire :

Il y a onze ans, la première année de sa présidence, Charles-Henri de Moussac m'avait demandé de rejoindre sa nouvelle équipe au Syndicat des Eleveurs. J'avais pensé que je pouvais peut-être aider dans le domaine sanitaire, les échanges de la monte et les ventes publiques, étant de surcroît anglais et de par mes contacts en particulier avec mon frère Chris à Newmarket.

Pourquoi cet engagement ?

À l'époque, les documents nécessaires aux professionnels étaient rédigés soit en français soit en anglais, que ce soit les Codes Sanitaires du Syndicat des Eleveurs, les Codes of Practice Anglais ou les documents de transport, de quarantaine etc... Avec le Docteur Sorel, nous avons pris l'initiative de traduire les documents sanitaires utilisés lors d'échanges avec l'Angleterre et l'Irlande. Nous avons aussi, avec l'aide de l'Association Vétérinaire Équine Française (AVEF) présidée par le Docteur Sorel, travaillé avec l'Agence Française pour mettre en place le système de « Repository volontaire » pour les radios et les scopes de yearlings présentés aux ventes publiques. Ce système est toujours en place aujourd'hui.

À la suite de cela, quand l'Etat s'est retiré en 2004 du suivi de la monte, nous avons également œuvré pour l'introduction, dans le Stud-Book français, de règles afin que soient maintenus par ce biais, les garanties sanitaires et le suivi des maladies contagieuses qui sont si importantes pour nous.

À l'initiative de l'Etat, la Métrite Equine Contagieuse, maladie à l'époque Légalement Réputée Contagieuse et qui représentait une charge financière pour le Ministère de l'Agriculture, est devenue une simple MDO (Maladie à Déclaration Obligatoire) et l'Artérite Virale Equine, une MDO elle aussi, à titre de compensation en quelque sorte. Lors de la détection d'étaçons français excréteurs du virus de l'Artérite Virale, vers les années 2000, nous avons proposé une troisième solution, pour éviter leur euthanasie, alternative à la castration préconisée par les Codes of Practice dont la France est cosignataire. De plus, nous sommes intervenus de façon très active avec France-Galop afin que le vaccin contre l'Artérite Virale disponible en Angleterre et en Irlande, puisse être utilisé sur les étaçons en France.

Pour cela nous avons collaboré à la mise en place à France - Galop d'un protocole de surveillance de la délivrance du vaccin exigé par le Ministère de l'Agriculture.

Avec le concours du Docteur Bernadac, nous avons mis en place un système de suivi rigoureux de la jumenterie pendant les trois années qui ont suivi, pour permettre aux éleveurs de ne pas « trop » souffrir, lors d'échanges avec l'étranger, de quarantaines excessives.

La commission sanitaire a apporté son concours et son appui au Docteur Bernadac dans la rédaction de la Charte « Cheval Top Santé », publiée par les Haras Nationaux.

L'idée était de remplir sur Internet et sous la responsabilité de l'éleveur, un questionnaire sur les exigences sanitaires et les méthodes d'élevage mises en œuvre dans l'établissement afin de pouvoir le créditer d'un Label de qualité. Un contrôle ultérieur, par des experts indépendants, de la véracité des réponses fournies était prévu dans un deuxième temps. Nos ambitions ne se sont pas concrétisées sur le terrain! Mais c'était un vrai travail passionnant et d'autres peuvent s'en inspirer.

Comment fonctionne la commission sanitaire aujourd'hui ? Quels en sont les membres ?

L'équipe n'a pas beaucoup changé, mon ami Patrick Chédeville a pris le relais comme Président de cette commission. Notre rôle est d'être le carrefour des échanges entre le terrain et les scientifiques.

Au regard du nombre de participants, on peut dire, sans fausse honte, que les rendez-vous sanitaires de février et Décembre, que nous avons mis en place, sont appréciés.

La commission est en étroite collaboration avec les vétérinaires et les scientifiques.



Ensemble, nous essayons d'identifier les problèmes sanitaires sur le terrain au plus vite afin d'informer, en harmonie avec les vétérinaires traitants, et aider, si possible, à réduire les dégâts.

Les membres permanents sont donc Patrick Chédeville, Nicolas de Lageneste, Roger-Yves Simon et Pierre Julienne.

En vérité, beaucoup de personnes ont maintenant confiance dans cette Commission Sanitaire.

Notre équipe est très fière de voir que les éleveurs se sentent suffisamment à l'aise pour nous indiquer leurs soucis, afin que nous puissions les mettre en contact avec le ou les bons conseillers scientifiques.

Vous savez le sanitaire n'est pas considéré très sexy sexy !! car cela coûte, mais il faut souligner que les éleveurs et étalonniers ont répondu présents à chaque fois que la commission a proposé des nouvelles règles sanitaires, et, pour cela, toute l'équipe leur en est reconnaissante.

Qui sont vos consultants ?

Le Docteur William Esling, qui vient d'accueillir le Docteur Pierre Losfeld pour aider le Syndicat, le Docteur Roger-Yves Simon qui lui-même est éleveur, le Docteur Paul-Marie Gadot de France Galop, le Docteur Roland Devolz de la F.I.A.H., mais aussi les Docteurs Michel Bernadac, Bénédicte Ferry, Guillaume Fortier et Stéphane Zientara.

En vérité grâce à nos contacts, tant en France qu'à l'étranger, en cas de coup dur, nous pouvons nous consulter et collaborer à la mise en place de mesures ce qui est un avantage fantastique pour nous tous.

LA MATINALE
EN DIRECT
TOUS LES JOURS, DE 7H30 À 8H30
REDIFFUSION DE 11H00 À 12H00

En direct, les dernières informations pour mieux préparer sa journée aux courses.

FABIEN CAILLER
LAURENT BROOMHEAD
ET ALEXIS LEVY

EQUIDIA
LE CHEVAL EST LE ROI DES ANIMAUX

Equidia est disponible sur CanalSat, numérotée, l'ADSL et la téléphonie mobile 3G.

Vous représentez régulièrement le Syndicat des Eleveurs dans diverses réunions, lesquelles ?

Entre Patrick, Roger-Yves et maintenant Pierre Losfeld, nous sommes présents à la demande du Syndicat à pratiquement tous les événements sanitaires et, si une réunion a lieu loin de France, Charles-Henri de Moussac y assiste souvent pour représenter le Syndicat.

Il y a certainement beaucoup à dire, mais pouvez-vous nous donner un résumé des actions récentes de la commission sanitaire et les quelques projets à venir ?

La Commission sanitaire a un unique regret : en ce qui concerne la monte, nous n'avons pas encore obtenu une vraie « égalité sanitaire » avec les Anglais et les Irlandais. Cela est très certainement dû au fait que nous avons des frontières au Nord, à l'Est et au Sud qu'ils n'ont pas.

Mais ce travail de mise en confiance envers les résultats des prélèvements français en particulier l'Artérite Virale est un dossier dans lequel notre équipe persévère pour le bénéfice de tous les éleveurs qui envoient une jument à l'étranger. Pour la seconde fois, le 24 octobre 2009, à Deauville nous réorganisons la journée vétérinaire européenne qui constitue pour nous un événement majeur puisque cette journée permet de consolider les relations et d'améliorer les procédures sanitaires entre pays, cette fois avec nos voisins limitrophes mais aussi avec un grand nombre de pays d'Europe continentale plus ou moins émergents en matière d'élevage de pur-sang.

Depuis l'épizootie de l'Artérite Virale en 2007, la France a reconnu l'importance du RESPE, animé notamment par le docteur François Vallon de l'AVEF, réseau de veille sanitaire, permettant de recueillir un maximum d'informations de vétérinaires sentinelles, de diffuser l'information pour limiter le plus possible la propagation de maladies notamment infectieuses qui pourraient ruiner nos éleveurs et nos entraîneurs.

Aujourd'hui, cette veille est centralisée au RESPE (Réseau d'Épidémiologie-Surveillance des Pathologies Équines).

Le Syndicat des Eleveurs a d'ailleurs pris la vice-présidence du RESPE. Dans un futur très proche, la place des informations qui doivent remonter des éleveurs sera importante.

Le RESPE sera présenté lors du prochain Comité du Syndicat des Eleveurs par les Docteurs Gadot et Ferry.

Pourriez-vous nous raconter l'action de la commission qui a pour vous contribué le plus à la sauvegarde de l'environnement sanitaire de l'élevage en France ?

L'inclusion d'exigences sanitaires dans le Stud-Book pour la monte qui doivent être respectées par tous ceux qui y adhèrent et son contrôle par les Haras Nationaux.

Sans ces règles obligatoires et le suivi de leur application (qui sont, je crois, uniques au monde) notre crédibilité au plan sanitaire aurait été moins grande quand l'Etat s'est retiré du suivi sanitaire.

Les éleveurs sont toujours au centre de vos préoccupations, qu'attendez vous d'eux en matière sanitaire dans le futur ?

Je crois que c'est l'inverse pour les éleveurs !

Je pense simplement que l'équipe sanitaire, que cela soit les éleveurs eux-mêmes ou les scientifiques qui aident tant, ont tous parfaitement compris que sans l'excellence du niveau sanitaire, il n'y aura pas de commerce, pas de courses, pas de ventes publiques et pas de saison de monte.

Nous serions tous ruinés ! Regardez la grippe en Australie ou au Japon en 2008.

Aujourd'hui, la demande de la filière est que la commission sanitaire du Syndicat soit autant que possible à la pointe de l'information et à l'écoute de ce qui se passe sur le terrain, afin si possible de les aider à éviter des catastrophes.

PLAT

Plat - Palmarès des éleveurs en France - 15/06/09

RANG	ÉLEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	TEAM HOGDALA A.B.	4	18	2	5	224 828
2	Jean-Pierre-Joseph Dubois	33	105	12	35	178 198
3	Dayton Investments Ltd	57	202	31	81	157 178
4	Wertheimer & Frère	89	332	24	128	150 342
5	Ecurie Skymarc Farm	60	209	19	81	138 246
6	Haras de S.A. Aga Khan SCEA	42	94	19	45	84 311
7	S.A. Aga Khan	40	110	19	46	82 586
8	Jean-Claude Seroul	39	163	17	72	81 281
9	Alec Head	57	196	15	75	80 608
10	Haras de Bernesq	56	240	22	83	79 091
11	Mme Alec Head	53	174	15	67	78 835
12	Alain Chopard	42	152	12	64	63 496
13	Haras d'Etream	39	147	16	67	63 400
14	Petra Bloodstock Agency Ltd	27	90	12	42	58 804
15	Janus Bloodstock Inc.	29	107	15	44	52 629

PLAT

Plat - Palmarès des Étalons Pères de Vainqueurs faisant la monte en France - 15/06/09

RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ	VICT.	PLACES	GAINS	MOY/PART
1	GREEN TUNE	44	14	20	71	717 260	16 301
2	Slickly	73	21	23	122	682 230	9 345
3	Anabaa	78	22	26	90	605 275	7 759
4	Gold Away	58	21	31	91	599 570	10 337
5	Linamix	57	18	21	74	529 480	9 289
6	Chichicastenango	28	10	14	45	465 120	16 611
7	Take Risks	80	18	22	106	399 660	4 995
8	Kingsalsa	77	17	24	111	399 285	5 185
9	Anabaa Blue	64	13	18	85	397 020	6 203
10	Highest Honor	53	18	22	60	390 855	7 374
11	Marchand de Sable	73	19	23	69	387 810	5 312
12	Kendor	66	12	13	79	377 750	5 723
13	Enrique	63	15	17	81	373 370	5 926
14	Poliglote	58	23	30	72	346 820	5 979
15	Indian Rocket	52	11	13	87	337 500	6 490

PLAT

Plat - Palmarès des Étalons Pères de Vainqueurs - 15/06/09

RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ	VICT.	PLACES	GAINS	MOY/PART
1	NOVERRE	11	3	4	20	1 040 135	94 557
2	Verglas	95	21	29	122	818 195	8 612
3	Green Tune	44	14	20	71	717 260	16 301
4	Slickly	73	21	23	122	682 230	9 345
5	Danehill Dancer	21	7	11	22	666 930	31 758
6	Anabaa	78	22	26	90	605 275	7 759
7	Gold Away	58	21	31	91	599 570	10 337
8	Linamix	57	18	21	74	529 480	9 289
9	Chichicastenango	28	10	14	45	465 120	16 611
10	Peintre Célèbre	35	12	13	42	462 345	13 209
11	Take Risks	80	18	22	106	399 660	4 995
12	Kingsalsa	77	17	24	111	399 285	5 185
13	Anabaa Blue	64	13	18	85	397 020	6 203
14	Highest Honor	53	18	22	60	390 855	7 374
15	Marchand de Sable	73	19	23	69	387 810	5 312

PLAT

Plat - Palmarès des Étalons Pères de 2 ans faisant la monte en France - 15/06/09

RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ	VICT.	PLACES	GAINS	MOY/PART
1	KINGSALSA	8	4	5	11	88 200	11 025
2	Indian Rocket	15	3	3	22	77 250	5 150
3	Panis	10	2	3	9	73 250	7 325
4	Slickly	4	2	3	6	57 850	14 482
5	Nombre Premier	7	2	2	10	44 050	6 292
6	Keltos	4	3	4	3	34 500	8 625
7	Bernebeau	2	2	3	2	31 600	15 800
8	Meshaheer	1	1	2	1	28 000	28 000
9	Della Francesca	5	1	2	5	27 100	5 420
10	Country Reel	4	1	1	8	26 000	6 500

ÉTALONS TÊTES DE LISTE EN FRANCE EN 2009*

ANABAA 2 ^{ème} par gagnants	PANIS 4 ^{ème} par gains (2 ans)	KENTUCKY DYNAMITE 1 ^{ers} foals	GOLD AWAY 2 ^{ème} par victoires
--	--	--	--

*Classement France Galop au 8 Juin 2009.

LE QUESNAY - 14800 DEAUVILLE - FRANCE - TEL: (33) 2 31 14 44 00 - FAX: (33) 2 31 87 83 15 - www.lequesnay.com

Plat - Palmarès des Étalons Pères de 2 ans - 15/06/09

RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ	VICT.	PLACES	GAINS	MOY/PART
1	KINGSALSA	8	4	5	11	88 200	11 025
2	Indian Rocket	15	3	3	22	77 250	5 150
3	Panis	10	2	3	9	73 250	7 325
4	Okawango	9	3	3	12	68 450	7 605
5	Slickly	4	2	3	6	57 850	14 482
6	Nombre Premier	7	2	2	10	44 050	6 292
7	High Yield	8	3	3	10	41 400	5 175
8	One Cool Cat	5	1	1	7	35 900	7 180
9	Keltos	4	3	4	3	34 500	8 625
10	Bernebeau	2	2	3	2	31 600	15 800
11	Pivotal	1	1	2	0	30 500	30 500
12	Johannesburg	2	2	2	1	30 200	15 100
13	Diktat	11	1	1	10	29 350	2 668
14	Meshaheer	1	1	2	1	28 000	28 000
15	Della Francesca	5	1	2	5	27 100	5 420

Obstacle - Palmarès des éleveurs en France - 15/06/09

RANG	ÉLEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	HARAS DE SAINT-VOIR	46	130	23	54	85 441
2	Gaëtan Gilles	10	29	3	13	60 507
3	Jean-Marc Lucas	25	107	7	48	50 376
4	SCEA Haras de Mirande	12	38	3	18	44 127
5	M.L. Bloodstock Ltd	10	31	4	15	43 260
6	Mme Benoît Gabeur	7	22	7	9	42 531
7	François-Marie Cottin	35	123	6	40	39 930
8	Guy Chérel	14	51	7	27	38 013
9	SCEA La Reignière	6	25	4	10	33 054
10	Jacques Cyprès	23	66	11	22	31 432
11	Claude Pelsy	18	68	8	33	30 963
12	SCEA Ecurie Bader	11	37	11	13	30 850
13	SCEA Terres Noires	4	9	3	2	28 330
14	Cesse Edouard Decazes	2	8	1	2	26 550
15	Mme Gilbert Gallot	13	51	4	14	26 414

Obstacle - Palmarès des Étalons Pères de Vainqueurs - 15/06/09

RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ	VICT.	PLACES	GAINS	MOY/PART
1	VIDÉO ROCK	44	15	20	47	602 890	13 702
2	Robin des Champs	48	13	17	53	584 312	12 173
3	Poliglote	24	9	9	28	490 690	20 445
4	Cadoudal	33	10	12	40	480 565	14 562
5	Network	24	8	12	26	446 210	18 592
6	Turgeon	41	11	13	50	444 280	10 836
7	Insatiable	2	1	1	2	416 100	208 050
8	Mansonnien	54	19	23	48	409 440	7 582
9	Trempolino	38	9	15	57	392 275	10 323
10	Saint des Saints	29	9	13	30	376 220	12 973
11	Midyan	1	1	2	2	372 100	372 100
12	Maresca Sorrento	28	7	10	25	357 685	12 774
13	Ungaro	37	6	10	34	346 370	9 361
14	Lavirco	31	10	12	28	339 700	10 958
15	Kapgarde	34	11	14	44	337 185	9 917